



Conseil
Général
des Landes

Direction de l'Éducation,
des Sports et du Patrimoine

AIDE DÉPARTEMENTALE A LA FORMATION DES CADRES SPORTIFS BÉNÉVOLES

NOM DU CLUB

Demandeur

☐ Mlle ☐ M^{me} ☐ M.

NOM

Prénoms

Adresse

Code postal

--	--	--	--	--

 Ville

Téléphone

Portable

A _____, le _____
(signature)

> **AGRAFER ICI** le relevé d'identité bancaire ou postal **personnel** du demandeur.
Cette pièce est indispensable à la prise en compte de votre demande d'aide départementale.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier de demande :

- > Attestation établie par l'organisme formateur agréé par la DDJS, précisant la durée du stage, son but, son coût.
- > Attestation de présence au stage indiquant les résultats à l'examen ou l'attestation de validation de stage.

RÈGLEMENT

Article 1er

Une aide départementale est octroyée au mouvement sportif landais pour la formation et le perfectionnement des Cadres des Clubs et des Comités.

Article 2

Cette aide est octroyée qu'il s'agisse :

pour les candidats aux brevets fédéraux,

- * de formation initiale en vue de l'obtention d'un brevet spécifique à une discipline
- * de recyclage

ou de formation des dirigeants (trésorier, secrétaire...) et des officiels (arbitre...) de chaque discipline

Article 3

Chaque candidat à une aide définie à l'article 2 adresse à M. le Président du Conseil général après avis du Président du Club, du Comité Départemental affiliataire et du C.D.O.S.F. :

- * un dossier de demande établi au moyen de l'imprimé fourni par les services du département et complété par l'avis motivé du Président du Club précisant les buts à atteindre,
- * l'engagement manuscrit de rester à la disposition du Club ou du Comité pendant une durée de deux années minimum,
- * l'engagement de rembourser en cas d'inobservation des conditions du présent règlement,
- * une attestation établie par l'organisme formateur agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports précisant la durée du stage, son but et son coût. Seul le montant des frais pédagogiques sera pris en compte à l'exclusion des frais de transports et d'hébergement,
- * l'attestation de présentation à l'examen de fin de stage avec la mention du résultat obtenu ou l'attestation de validation de stage,
- * relevé d'identité bancaire personnel du demandeur.

Article 4

Le montant de la subvention est égal à 60 % maximum du coût du stage représentant les frais pédagogiques à l'exclusion des frais de transports et d'hébergement avec un plafond de 160 € par cadre formé et par année.

Renseignements relatifs au demandeur

Date et lieu de naissance

Sport pratiqué

N° de licence

La demande concerne les candidats

☐ au brevet fédéral :

☐ stage de formation initiale

☐ stage de recyclage

☐ stage de formation de dirigeant (trésorier, secrétaire...) et des officiels (arbitre...)

Précisez :

Renseignements relatifs au stage

Nature de la formation

☐ stage départemental

☐ stage régional

☐ stage national

Date et lieu du stage

Durée du stage

Coût du stage
(Frais pédagogiques exclusivement)

€

Motivations du stagiaire

Date de l'examen de fin de stage

Résultat de l'examen

Modèle d'engagement à recopier ci-contre par le demandeur

Je soussigné
demeurant à
prend l'engagement sur l'honneur de :
- rester à la disposition de mon club ou de mon
comité départemental pendant une durée de
2 années minimum
- rédiger un compte rendu semestriel d'activité
- procéder au remboursement de l'aide qui m'a
été attribuée par le Département au titre de la
formation des cadres sportifs, dans l'hypothèse
où les conditions mentionnées ci-dessus ne
seraient pas respectées.

Fait à, le

Signature

Engagement manuscrit :

- Avis motivé du Club
(Précisez les buts à atteindre)

A le

(signature du Président)

Cachet du club

- Avis du Comité départemental affiliataire
(Avis du responsable technique)

A le

(signature du Président)

Cachet du comité

- Avis du Comité départemental Olympique et Sportif

A le

(signature du Président)